

MARCHE AUX PUCES A ODRATZHEIM

Dimanche 28 AVRIL 2024

OUVERT AUX PARTICULIERS, PRODUITS DU TERROIR, BROCANTEURS, ANTIQUAIRES

Restauration assurée exclusivement par les organisateurs :

Déjeuner à partir de 11h30 – Tartes flambées à partir de 17h - Buvette toute la journée

Exposants : Accueil à partir de 6h / Arrivée obligatoire par Kirchheim / Suivre les flèches jaunes

Renseignements et inscriptions **PAIVA Fernando** au **06.16.39.72.28** ou par e-mail à pia.paiva@gestimo.fr
Talon et chèque à renvoyer à **BFM – M. PAIVA Fernando, 16 rue des Pierres 67520 ODRATZHEIM**

Nom et Prénom : Tel : Portable :
Adresse : Code postal : Ville :
Carte d'identité n° Délivrée le Par
Pour les professionnels R.C. n° Délivré le Par
Adresse e-mail

Emplacements par multiple de 5 mètres uniquement. Je réserve :

- Un emplacement de 5ml au prix de 14€ et emplacements de 5ml supplémentaires à 12€ chacun

- Un emplacement gratuit pour un véhicule (longueur maximale 5ml) : Oui Non

Ci-joint chèque bancaire n° établi à l'ordre de la **BFM ODRATZHEIM** : €

REGLEMENT DU MARCHE AUX PUCES

1. Le marché aux puces est ouvert à tous particuliers et professionnels, proposant à la vente essentiellement des objets anciens, usagés conformes à la définition « marché aux puces », et sous réserve d'acceptation du présent règlement.
2. L'accueil des exposants se fera à partir de 6h00. Après 7h30, les emplacements non occupés seront redistribués.
3. Les stands de produits alimentaires, boissons, produits du terroir sont soumis à l'accord préalable des organisateurs.
4. La vente d'animaux, d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est interdite dans le périmètre du marché
5. Chaque exposant accepte que ses coordonnées soient communiquées aux instances policières et fiscales, à leur demande.

Ce règlement est déposé à la Mairie d'ODRATZHEIM.

Imprimé par la BFM ODRATZHEIM – merci de ne pas jeter sur la voie publique